

**Sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel immatériel et matériel
et soutien à la créativité chez les jeunes dans le domaine des industries culturelles
et créatives dans la région de l'oriental**

Intervention de M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je participe en mode visioconférence à la rencontre organisée par l'Agence de l'Oriental, avec l'accompagnement du Bureau de l'UNESCO à Rabat, relative à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel immatériel et matériel et au soutien à la créativité chez les jeunes dans le domaine des industries culturelles et créatives dans la région de l'oriental.

Le Maroc a toujours été une terre de brassage des cultures et de rencontre des civilisations : phénicienne, romaine, amazighe, juive, africaine, arabe et andalouse, euro-méditerranéenne... qui ont enrichi les différentes composantes de l'héritage culturel marocain. Celui-ci est caractérisé par sa richesse matérielle et immatérielle et par sa grande diversité, avec un patrimoine architectural d'une grande valeur historique et un savoir-faire en artisanat, transmis à travers les générations.

Le capital culturel est, également, marqué par des créations littéraires et artistiques qui puisent leur fondement dans l'identité plurielle du Maroc.

En effet, la Constitution de 2011, en adoptant le paradigme de la diversité, rompt avec l'approche unitaire des précédentes. Son préambule reconnaît que la culture marocaine est le fruit d'une "convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, [qu'elle] s'est nourrie et enrichie de ses affluents africains, andalous, hébraïques et méditerranéens".

L'article 5 de la Constitution énonce les fondements de la nouvelle politique de l'identité, dont l'officialisation de la langue amazighe est la mesure phare et stipule la création d'un Conseil national des langues et de la culture marocaine dont la loi organique a été adoptée en 2020. Ce Conseil à mettre en place se veut " un mécanisme de prévention et de promotion des langues arabe et amazighe et des différentes expressions de la culture marocaine ".

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le capital culturel et patrimonial a toujours fait partie des préoccupations de l'IRES, notamment, dans le cadre de ses missions de veille prospective et d'étude des questions stratégiques.

Parmi les dix domaines de veille prospective, un domaine est réservé à la compréhension des évolutions culturelles dans le but de développer et de faire rayonner le capital culturel marocain.

Le programme d'études de l'IRES sur le lien social, marqué notamment par la réalisation de deux enquêtes nationales sur le lien social en 2011 et en 2016, a permis de dresser une radioscopie de la société marocaine et de dégager les traits caractéristiques du profil culturel du Marocain.

Celui-ci s'attache à trois socles identitaires fondamentaux :

- un socle national, basé sur trois attaches identitaires : l'Islam, la marocanité et l'arabité ;
- un socle territorialisé, exprimant la diversité ethnoculturelle du Maroc avec ses composantes amazighe et saharo-hassanie ;
- un socle global, montrant une vocation du Marocain au cosmopolitisme (Maghreb, Afrique, monde) et à deux socles matriciels linguistiques : l'arabité et l'amazighité.

Dans le sillage du programme d'études sur le lien social, l'IRES a réalisé en 2013 une étude sur les aspects culturels de la régionalisation et en 2015 une étude sur la diplomatie culturelle.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La question de la culture a été examinée par l'IRES de manière approfondie lors de l'évaluation, sur la période 1998-2013, de la richesse globale du Maroc et de son capital immatériel. Le rapport de l'Institut a mis en relief la part faible dans la richesse globale du capital culturel et historique (1,5%). Une des explications possibles est que ce capital n'est pas suffisamment valorisé à l'échelle nationale et ne contribue pas assez au rayonnement du Maroc à l'étranger.

L'évaluation extra-financière du capital culturel, historique et de loisirs a concerné quatre composantes, à savoir : la densité et la qualité du patrimoine, la fréquentation des lieux où se déroulent les activités culturelles, la satisfaction que ressentent les Marocains de la culture et les équipements sportifs et de loisirs.

Le patrimoine

Le patrimoine culturel matériel du Maroc se distingue par sa richesse, sa qualité et sa portée universelle. L'actualisation des données de l'étude de l'IRES sur la richesse globale et le capital immatériel montre que le Maroc dispose, en 2021, de 9 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et de 13 sites inscrits sur la liste indicative (selon le site officiel de l'UNESCO).

Le Royaume dispose, également, de 80 musées publics et privés dont un bon nombre souffre de problèmes d'entretien et de réhabilitation.

Le patrimoine architectural marocain est très riche. Il a bénéficié de travaux de rénovation et de mise en valeur qui sont l'œuvre, à la fois de l'Etat et du mécénat d'entreprises. Couvrant presque toutes les périodes historiques de la préhistoire à l'époque islamique, le patrimoine architectural est réparti en deux catégories, à savoir le patrimoine des monuments et le patrimoine architectural habité. Les monuments les mieux conservés se trouvent dans les villes impériales et témoignent du génie des bâtisseurs marocains des différentes époques.

Le patrimoine architectural habité n'est pas homogène et appartient à des époques et à des cultures différentes. Il concerne, notamment, les constructions anciennes dans l'urbain et le rural et les constructions traditionnelles habitées, en l'occurrence les ksour et les médinas. Certaines médinas menaçant ruine font l'objet de programmes de réhabilitation et de rénovation.

Sur un autre registre, le secteur de l'artisanat, dépositaire d'une partie appréciable de l'héritage culturel du Royaume, connaît globalement une dynamique encourageante. En 2019, une personne sur cinq au Maroc travaillait dans ce secteur dont certains métiers sont en plein essor, comme le caftan, la bijouterie, le fer forgé, le cuir...

Porté par des artisans, gardiens de sa mémoire, de ses subtilités et secrets, le patrimoine artisanal se renouvelle, constamment, à chaque fois qu'il est transmis à de nouvelles générations d'artisans. Néanmoins, pour certains métiers, aujourd'hui menacés, à l'instar de la reliure, la sellerie, le travail de la corne, la rupture de la chaîne de transmission intergénérationnelle, faute de relève, représente un risque majeur pour le savoir-faire artisanal marocain.

Le patrimoine culturel immatériel est, quant à lui, constitué des expressions culturelles et artistiques traditionnelles et modernes. Bien que les traditions, savoir-faire et savoir-être soient constitutifs de l'identité populaire et du savoir-vivre marocain, le temps joue, objectivement, contre ce patrimoine. Sans une action planifiée et concertée, de larges pans du patrimoine immatériel risquent de ne plus exister, avec la disparition de ceux et celles qui les portent dans leur mémoire comme legs des générations passées, comme expériences de vie et de civilisation.

De plus, il faut souligner l'absence d'une masse critique d'expériences à succès dans le domaine des industries créatives et culturelles dûment documentées qui puissent servir de modèle ou de source d'inspiration pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives.

Les facteurs identifiés lors de l'étude de l'IRES sur la richesse globale et le capital immatériel et qui affectent, négativement, les perspectives d'amélioration du patrimoine culturel matériel et immatériel au Maroc sont l'absence d'une définition consensuelle des différentes composantes du patrimoine culturel, le cadre juridique et réglementaire qui souffre d'imprécision quant à ses principes opérationnels, l'absence d'une stratégie nationale de la culture, à l'instar de celles qui ont été définies pour l'artisanat et le tourisme, le relatif cloisonnement et l'absence de mécanismes de coordination entre les intervenants institutionnels du secteur de la culture.

D'autres facteurs interviennent, tels que la modicité des moyens financiers, alloués au Ministère de la Culture, avec moins de 0,5% du budget général de l'Etat. Le manque de moyens humains et matériels rend difficile la couverture de l'ensemble des régions par ce département ministériel. La sous-exploitation des ressources culturelles représente un manque à gagner considérable, affectant l'économie, le développement humain et la puissance attractive du Maroc.

L'inventaire du patrimoine reste incomplet. Le déficit de données fiables, dans le domaine de sa gestion, sa préservation et sa valorisation s'avère important. Ce patrimoine subit, par ailleurs, un pillage et des trafics de tout genre, y compris son exportation illégale, hors des frontières. Il se dégrade, dans certaines régions du Maroc, sous l'effet de l'extension de l'urbanisation.

S'agissant du rôle des acteurs, la diplomatie culturelle est, jusqu'à un passé récent, le parent pauvre de l'action diplomatique de l'Etat. Les collectivités territoriales n'ont pas suffisamment pris conscience de l'importance des dimensions culturelle et patrimoniale. Le manque de clarté pour ce qui est de la répartition des attributions entre les collectivités territoriales et le ministère de tutelle, au sujet de la conservation du patrimoine, ne fait qu'accentuer cette situation.

Le secteur privé est faiblement impliqué dans la valorisation du patrimoine culturel, abstraction faite de quelques initiatives de fondations, relevant de certains grands opérateurs économiques. Les 12.000 associations (chiffre qui remonte à 2013) œuvrant à la valorisation de l'héritage culturel font face, dans la plupart des cas, à des contraintes de moyens qui restreignent leurs actions. Quant aux centres culturels étrangers, leur objectif est de promouvoir leurs langues et cultures respectives.

La fréquentation et la satisfaction

En termes de fréquentation des sites et des monuments historiques, l'effort de réhabilitation mené par le Maroc a permis de drainer un nombre assez important de visiteurs, notamment, les touristes étrangers. Le nombre de visiteurs des sites historiques selon le Ministère de la Culture est passé de 1,2 million en 2006 à près de 1,5 million durant les six premiers mois de l'année 2019, hors vendredi et jours fériés.

Tel n'est, cependant, pas le cas de la fréquentation des lieux abritant des activités artistiques par la population marocaine. L'enquête nationale sur les jeunes, réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en 2011, a révélé qu'un peu plus des trois quarts (75,5%) des jeunes âgés de 18 à 24 ans n'ont jamais assisté à des activités artistiques (musique, danse, théâtre...).

En termes de satisfaction, l'offre culturelle et de loisirs est jugée non satisfaisante par 7 Marocains sur 10, d'après l'enquête nationale sur le bien-être, réalisée en 2012 par le Haut-Commissariat au Plan. Près de 13% seulement des Marocains en sont satisfaits/très satisfaits. Quant aux touristes étrangers, leur satisfaction des différents produits et services culturels marocains demeure forte puisqu'elle avoisine les 81% selon l'Observatoire du Tourisme en 2013.

Les loisirs

Pour ce qui est des loisirs, le nombre des festivals s'est fortement accru, au cours des quinze dernières années, atteignant 160 festivals par an, dont certains jouissent d'une notoriété internationale, à l'instar du festival Mawazine de Rabat, le festival des musiques sacrées à Fès et le festival Gnaoua d'Essaouira.

Le nombre annuel de films long et court métrage produits au Maroc a été respectivement de 13 et 83 en 2020 contre 4 et 3 films pour la période 1988-1997 selon le Centre cinématographique marocain. Cette progression très encourageante sur le plan quantitatif cache, toutefois, des insuffisances, en termes de qualité, notamment pour les films long métrage. Quant au nombre de salles de cinéma, il a enregistré une forte baisse, passant de 178 salles à 30 entre 1998 et 2018, sous l'effet de la concurrence, notamment, des plateformes de streaming vidéo (Netflix, CanalPlay...), des DVD piratés et des chaînes de télévision nationales et étrangères.

Le Maroc, qui est connu pour organiser le festival du film international de Marrakech, dispose d'un secteur cinématographique émergent, doté d'infrastructures, tels que les studios de tournage de Ouarzazate. Ces studios, devenus, depuis quelques années, une destination privilégiée des grandes firmes étrangères, comptent à leur actif plusieurs films, de renommée internationale.

Par ailleurs, le nombre de maisons de jeunes est passé de 267 à plus de 609 entre 1998 et 2021, bénéficiant, actuellement, à plus de 6 millions de personnes. Il convient de signaler, toutefois, que les activités théâtrales ne constituent qu'une partie des activités d'animation qu'accueillent ces maisons de jeunes. Si les activités socioculturelles (maisons de jeunes, salles de cinéma, colonies de vacances) semblent retenir l'attention des jeunes, la pratique des loisirs se trouve confrontée à des problèmes, liés, en particulier, aux infrastructures disponibles et au faible taux d'encadrement.

Les sports

La Constitution de 2011 a prévu dans son article 31 que "L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens leur permettant de jouir des droits aux sports et aux loisirs". Le cadre réglementaire régissant le sport au Maroc a été enrichi par la promulgation en 2010 de la loi relative à l'éducation physique et aux sports. En outre, les statuts des fédérations sportives ont été réajustés pour comporter des dispositions visant à assurer la vulgarisation de la pratique sportive.

En termes d'infrastructures de sports, le Maroc a édifié des complexes sportifs de standing international dans les villes de Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger qui ont permis, entre autres, au pays d'être en mesure d'abriter des manifestations sportives, de portée régionale et internationale.

Dans l'ensemble, il y a lieu de noter l'accroissement de 215% des clubs sportifs, entre 1998 et 2016, passant de 3.123 à 9.844 clubs, selon le département ministériel des Sports.

Le secteur des sports au Maroc a connu un tournant depuis la tenue, en octobre 2008, des Assises nationales du sport. La pratique du sport au Maroc est en pleine démocratisation. L'accès aux centres de sport n'est plus réservé à une certaine catégorie sociale. L'offre vise désormais une clientèle plus diversifiée. Cela a permis de doubler la part des Marocains pratiquant régulièrement un sport, qui a évolué de 15% en 2012 à 29% en 2019.

En matière de promotion du sport de masse, le Maroc a construit plusieurs centres socio-sportifs de proximité, avec, comme objectif, de développer les aptitudes sportives des enfants et des jeunes, de lutter contre la délinquance et le décrochage scolaire et de promouvoir l'intégration socioculturelle et sportive des populations cibles, à travers un large accès aux équipements sportifs.

Tenant compte de ce qui précède, il est proposé, sur le plan national et international, de :

- **réhabiliter le capital culturel et en faire un levier de rayonnement international du Royaume**
- **placer la culture au rang des priorités stratégiques nationales**, en procédant à la réforme de la gouvernance du champ culturel et en privilégiant une approche inclusive pour faire adhérer les acteurs à la promotion du patrimoine tangible et intangible du Maroc.
- **recourir à des modes innovants et durables de financement des activités culturelles** et à une politique de communication efficiente, au niveau national et international pour mieux faire connaître l'héritage culturel marocain.

- **promouvoir une diplomatie culturelle d'envergure** qui contribuerait, entre autres, à faire du Maroc un pont entre le monde musulman et l'occident.
- **disposer d'une stratégie globale et cohérente**, à même de développer aussi bien le sport de masse que le sport de compétition.

Sur le plan territorial, il convient d'entreprendre les actions suivantes :

- **Placer la culture dans la vie de la nation et des régions** : la culture devient, en effet, un enjeu stratégique pour le vivre-ensemble national, régional et local dans la configuration de toutes politiques de la diversité et de la régionalisation avancée.
- **Revoir la distribution des prérogatives entre l'Etat et les régions, notamment, en matière culturelle**, au sens large du terme culture : tout en basant cette distribution des compétences sur les principes d'efficacité, de subsidiarité et d'économicité, il faudrait instituer une conférence Etat-régions, comme organe intergouvernemental et inter-régional permanent, compétent pour les questions infra-étatiques.
- **Favoriser la liberté et la créativité culturelle** au profit de l'éclosion de l'économie de la diversité et du développement régional et local en général.
- **Promouvoir et sauvegarder le patrimoine naturel, culturel et linguistique des régions** et en faire un élément de singularisation de l'image de chaque région, au plan national et international.
- **Encourager le développement d'un tourisme culturel et environnemental de qualité** afin d'aider au développement économique des régions, notamment à travers la préservation et la valorisation des productions artisanales, des savoir-faire locaux et des produits des terroirs.

ANNEXE

*Evaluation financière de la richesse du Maroc en 2013,
Selon l'IRES (en milliards de dirhams constants)*

Méthode Thésaurus-Bercy-Territoires			Intégration des poids et valeurs des actifs dans la valorisation de la Banque Mondiale (version augmentée option 2)	
Actifs de l'offre	Valeur de rendement des actifs de l'offre	Poids des actifs	Valeur de rendement des actifs de l'offre	Poids des actifs
Capital naturel	2 692	14,92%	1 036	7,08%
Capital produit	3 181	17,63%	2 885	19,72%
Capital humain	10 069	55,82%	8 911	60,91%
Capital de marques	948	5,25%	839	5,73%
Capital savoir et technologique	757	4,20%	670	4,58%
Capital organisationnel	509	2,82%	451	3,08%
Capital culturel, historique et de loisirs	254	1,41%	225	1,54%
Capital fournisseur et partenaire	142	0,79%	126	0,86%
Avoirs nets étrangers	-512	-2,84%	-512	-3,50%
Total actifs de l'offre	18 039	100%	14 629	100%
Poids de l'immatériel	12 679	70,29%	11 220	76,70%

Evaluation extra-financière du capital culturel, historique et de loisirs

